



Aurélien Beaucamp
PRÉSIDENT DE AIDES

L'ESSENTIEL

L'année 2020 a bousculé nos vies et notre rapport à l'autre. Elle a révélé que le mot d'ordre de la conférence contre le sida de Denver en 1983 —« Rien pour nous, sans nous! »— est toujours d'actualité. La lutte contre une épidémie ne peut être conduite sans les personnes concernées. Pour assurer leur adhésion et leur participation, elles doivent être associées et les sanctions n'ont jamais été une bonne prévention.

Cette année, nous avons assuré nos missions en adaptant notre vie associative, et poursuivi nos projets. Tous-tes les militants-es ont démontré leur capacité à innover. Ils-elles ont œuvré pour maintenir le lien avec les personnes vivant avec le VIH/VHC ou très exposées. Soyons fiers-es de notre mobilisation. Nous remercions tous-tes les donateurs-rices qui nous ont soutenu, nous permettant d'agir pour les plus vulnérables face aux épidémies, malgré le contexte sanitaire.

L'ASSOCIATION

Fondée en 1984 par le sociologue Daniel Defert, AIDES est la première association de lutte contre le VIH/sida et les hépatites en France et en Europe. Reconnue d'utilité publique et labellisée « Don en confiance » par le Comité de la Charte, elle est présidée depuis 2015 par Aurélien Beaucamp et dirigée par Marc Dixneuf.

AIDES et ses militants-es agissent au quotidien sur le terrain depuis 36 ans avec et pour les populations les plus vulnérables au VIH/sida et aux hépatites, afin de réduire les nouvelles contaminations, d'accompagner les personnes touchées vers le soin et de défendre leurs droits. Plus globalement, l'association veille à l'amélioration de la prise en compte des malades dans le système de santé en France, à l'évolution des droits des personnes vulnérables et à la lutte contre les discriminations.

75
lieux de
mobilisation (LM)

en France métropolitaine et
dans les départements français
d'Amérique : Guyane, Guadeloupe,
Martinique et Saint-Martin

13
régions

2 184
militants-es



743 volontaires
503 salariés-es

5 860
donateurs-rices
ponctuels-les



141 755
donateurs-rices
en prélèvement
automatique

NOS PRINCIPES

- **Agir « avec » plutôt que « pour »** : construire et mettre en œuvre nos actions avec les personnes concernées en réponse à leurs besoins.
- **Pour une approche globale de la santé** : lutter contre les facteurs de vulnérabilité qui entravent l'accès aux soins et à la prévention.
- **Transformer la société** : militer pour une société plus égalitaire, plus juste, plus protectrice pour les personnes vulnérables.

NOS VALEURS ÉTHIQUES

- Indépendance politique et idéologique.
- Respect de l'identité de chacun-e.
- Confidentialité.
- Non-jugement des choix et des modes de vie.

NOS ACTIONS EN 2020

Pour animer et faire vivre un réseau de plusieurs centaines de personnes, les temps de partage, d'élaboration ainsi que les réunions de travail et d'organisation de la vie associative sont primordiaux. L'annonce du confinement du 16 mars 2020 a contraint AIDES à modifier ses pratiques.

AGIR, INNOVER, PLAIDER

Les militants-es de AIDES ont fait preuve d'une capacité d'adaptation quotidienne, notamment en matière de distribution de matériel de prévention. En dépit de deux périodes de confinement, les actions de AIDES se sont maintenues (- 7% seulement). Nous avons développé de nouvelles modalités d'actions en réponse aux mesures, des permanences virtuelles (entretiens individuels par téléphone), et amplifié le recours à de nouveaux outils, comme l'envoi massif d'autotests par la poste ou la diffusion de fiches pratiques sur le site de l'association. Nous avons condamné les effets de la crise sur les plus vulnérables, en dénonçant les ruptures de prise en charge et de traitement, et l'absurdité des mesures de sanction pour des publics précaires durant le confinement. Cela a permis de renforcer nos partenariats avec les associations agissant auprès des mêmes publics. Nous avons contribué à la réflexion sur la gestion de crise, notamment sur le déconfinement en nous appuyant sur notre expérience. Nos actions de plaidoyer n'ont pas cessé, notamment sur le rejet de l'amende forfaitaire pour les usagers-es de drogues.

MAINTENIR LE LIEN, INNOVER, SE RETROUVER

La vie associative a été fortement impactée par les mesures de lutte contre l'épidémie. Les rassemblements physiques étant déconseillés, il a fallu trouver de nouveaux moyens de se réunir, se soutenir, discuter des actions à mettre en œuvre, avec le recours aux visio-conférences. Bien qu'insatisfaisantes, ces solutions ont permis de maintenir le lien et de poursuivre notre activité militante. Nos formations aussi ont évolué afin d'accompagner l'arrivée de nouveaux-les militants-es et les publics.

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF

Malgré la crise, nous avons continué à développer nos projets : travail de réflexion sur notre implantation territoriale et création des centres de santé sexuelle. Alors qu'une des orientations du projet associatif concerne le numérique, l'année a été propice à son développement et à la réflexion sur ses usages : fractures numériques, données de santé, amélioration de notre système de recueil d'activité, etc. Un plan d'action de lutte contre les violences sexuelles et sexistes a également été déployé. Initié en 2019, il offre un dispositif d'alerte, Parler-Agir, et comprend des modules de sensibilisation et de formation, à l'intention des salariés-es comme des volontaires.

MATÉRIEL DISTRIBUÉ

960 590

préservatifs
externes



29 656

préservatifs
internes



1 759 326

seringues
stériles



520 852

gels
lubrifiants



ACTIONS MENÉES

319 529

personnes
rencontrées



13 982

dépistages
rapides du
VIH



(WES, groupes
d'échanges,
ateliers santé, etc.)

1 574

actions
collectives



34 142

entretiens
individuels



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

DE NOS COMPTES

RÉSULTAT 2020

L'exercice 2020 se solde par un résultat excédentaire de 2,6 M€. Ce résultat tout à fait exceptionnel reflète les impacts de la crise sanitaire sur l'activité de l'année. Il se décompose entre :

- le résultat propre de AIDES : il est excédentaire de 1,6 M€ ;
- le résultat des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) gérés par AIDES : il est excédentaire de 1 M€. AIDES gère, pour le compte de l'État, 29 Caarud répartis dans la France métropolitaine, trois ACT (à Saint-Laurent du Maroni en Guyane, à Saint-Martin et à Grenoble) et un SAVS à Paris.

La distinction entre ces résultats est nécessaire car celui des ESMS, qu'il soit excédentaire ou déficitaire, n'appartient pas à AIDES mais à l'État, qui est le seul décisionnaire de l'utilisation des fonds. Le résultat propre de AIDES permet de renforcer les fonds propres de l'association et ainsi, de sécuriser l'activité en prévention de potentiels impacts de la crise sanitaire sur les financements publics, d'une part, et de la baisse des

produits de la collecte, d'autre part. En effet, les financements publics pourraient être revus à la baisse dès 2021 afin d'absorber les dépenses inhabituelles liées à la crise sanitaire. La collecte de rue ayant dû être interrompue quatre mois en 2020, l'absence de recrutement de nouveaux-les donateurs-rices impacte à la baisse le montant de notre collecte en 2021.

Nos ressources sont constituées de subventions publiques à 51 %, et de dons et subventions privées à 43 %. À ces ressources s'ajoutent des contributions en nature sans lesquelles nous ne pourrions pas mener correctement nos actions. Ainsi, les volontaires de AIDES cumulent près de 58 000 heures de bénévolat en 2020, et ce, malgré les différents confinements.

Budget 2020

+ 42,6 M€

Budget 2019

+ 44,9 M€



ORIGINE DE NOS RESSOURCES

Le montant total des ressources est en baisse de 5% (- 2,3 M€) par rapport à 2019. Les dons et subventions privées affichent une baisse plus importante (- 6,2%) que les subventions publiques (- 1,5%).

SUBVENTIONS PRIVÉES

Si la collecte grand public continue de représenter la plus grosse part des ressources privées, c'est notamment grâce à nos 141 755 donateurs-rices réguliers-es actifs-ves au 31 décembre 2020, que nous remercions chaleureusement. Leur don moyen mensuel de 10,93€ assure un budget de fonctionnement sur la durée. Les recettes liées aux divers événements de collecte ac-

cusent une forte baisse de 87%, soit 532 K€, puisque seule la braderie de la mode de Marseille a pu avoir lieu, les braderies de Paris ayant dû être annulées pour des raisons sanitaires. Les legs connaissent également une baisse de 0,2 M€.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

On observe une diminution des subventions de la CPAM pour le financement des Trod (Tests rapides d'orientation diagnostique) et des autotests. Ce financement dépend du nombre de tests réalisés ou distribués dans l'année, or en raison de la crise sanitaire, le nombre de dépistages a chuté.

MONTANTS EN MILLIERS D'EUROS	2020	%	2019	%
Stocks	0	0%	0	0%
Ventes et prestations de services	476	1%	707	2%
Subventions publiques internationales	232	1%	270	0%
Union européenne	75		6	
AFD (MAE)	158		263	
Subventions publiques nationales	21 535	51%	21 830	49%
DGS/ARS	9 495		9 370	
CPAM (dont produit de la tarification ESMS)	10 568		10 917	
Autres subventions nationales	1 472		1 544	
Collecte (dons & legs)	18 496	43%	19 643	44%
Dons	18 281		19 171	
Legs	215		472	
Autres financements privés	174	0%	261	0%
Subventions privées	165		252	
Cotisations	9		9	
Autres produits	991	2%	1 396	3%
Reprises de provisions, transferts de charges	633		1 037	
Autres produits	357		358	
Produits financiers	0		1	
Produits exceptionnels	202	1%	374	1%
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	519	1%	372	1%
TOTAL	42 624	100%	44 853	100%

EMPLOI DE NOS RESSOURCES

MONTANTS EN MILLIERS D'EUROS	2020	%	2019	%
MISSIONS SOCIALES	34 102	80,0%	36 177	80,7%
Prévention auprès des populations vulnérables	24 998	55,7%	26 363	58,8%
HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes)	6 693	14,9%	7 542	16,8%
Personnes migrantes/étrangers-es	3 822	8,5%	4 581	10,2%
Détenus-es	297	0,7%	518	1,2%
Femmes	1 207	2,7%	1 310	2,9%
CPP (Consommateurs-rices de produits psychoactifs)	9 733	21,7%	8 653	19,3%
Grand public	1 126	2,5%	2 605	5,8%
Leaders communautaires	653	1,5%	44	0,1%
Autres populations vulnérables	1 467	3,3%	1 110	2,5%
Soutien auprès des populations vulnérables	5 449	12,1%	5 715	12,7%
PVVIH-PVVH (Personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite)	5 449	12,1%	5 715	12,7%
Renforcement de capacités de partenaires associatifs à l'international	3 324	7,4%	3 679	8,2%
Démocratie sanitaire	263	0,6%	214	0,5%
Ressources externes	69	0,2%	206	0,5%
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (COLLECTE)	2 126	5,0%	4 427	9,8%
FONCTIONNEMENT	2 610	6,1%	2 868	6,4%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	195	0,5%	306	0,7%
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 017	2,4%	720	1,6%
RÉSULTAT	2 574	6,0%	355	0,8%
TOTAL	42 624	100,0%	44 853	100,0%

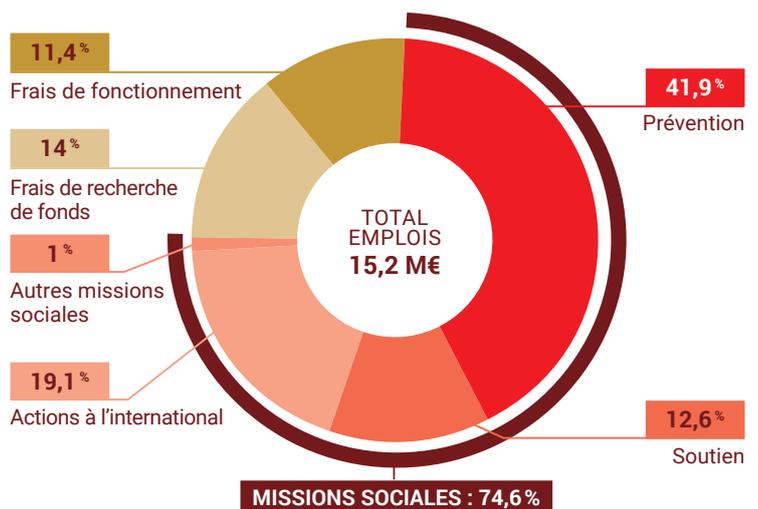
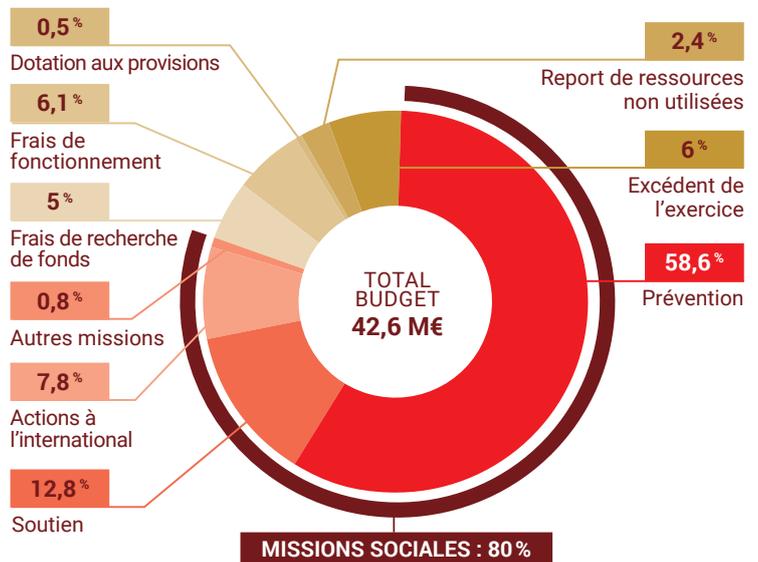
UTILISATION DES DONS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Sur les 18,7 M€ de dons et subventions collectées auprès du public, 15,2 M€ ont été utilisés cette année. Ces dons servent directement au financement des actions. Ils participent aussi à financer nos frais de fonctionnement et nos frais de recherche de fonds.



VERSÉS PAR UN-E DONATEUR-RICE

-
- 7,46 €**
financent nos missions sociales
-
- 1,4 €**
financent notre recherche de fonds
-
- 1,14 €**
financent nos frais de fonctionnement



BILAN DE NOTRE ASSOCIATION

La crise sanitaire a conduit notre association à renforcer son niveau de fonds propres cette année, ceux-ci passent de 8,1 M€ en 2019 à 10,9 M€, soit une hausse de 7%. Il convient de noter que plus de 6,4 M€ concernent les activités des établissements relevant du médicosocial. Cette distinction est essentielle, car en dépit de leur présentation dans les comptes, les

fonds propres relevant du médicosocial ne sont pas considérés comme acquis de manière définitive. Une reprise par les financeurs pourrait mettre en difficulté la solidité financière de l'association. Quant aux fonds propres hors établissements relevant du médicosocial, ils s'élevaient à 4,5 M€ en 2020, alors qu'ils étaient de 2,7 M€ en 2019.

BILAN ACTIF (EN K€)	2020	2019
Immobilisations incorporelles	45	80
Immobilisations corporelles	6 004	6 421
Immobilisations financières	1 330	1 257
ACTIF IMMOBILISÉ	7 379	7 758
Stocks	385	472
Créances d'exploitation	3 981	5 987
Disponibilités et divers	9 146	6 002
Charges constatées d'avance	1 168	249
ACTIF CIRCULANT	14 680	12 710
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	22 059	20 469

BILAN PASSIF (EN K€)	2020	2019
FONDS ASSOCIATIFS	10 932	8 111
Comptes de liaison	0	0
Provisions et fonds dédiés	2 053	1 535
Provisions pour risques et charges	287	232
Dettes	7 376	8 136
Produits constatés d'avance	1 699	2 687
AUTRES PASSIFS	11 127	12 358
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	22 059	20 469

CONTACT

0 805 160 011 - gratuit
depuis un poste fixe
en France métropolitaine

AIDES
Tour Essor
14 rue Scandicci
93508 Pantin cedex

www.aides.org
www.seronet.info

 [facebook.com/aides](https://www.facebook.com/aides)
 [@assoAIDES](https://twitter.com/assoAIDES)
 [@assoaides](https://www.instagram.com/assoaides)
 <https://www.linkedin.com/company/aides/>

REMERCIEMENTS

AIDES remercie tout particulièrement ses donateurs-rices, les entreprises, les personnalités, et les pouvoirs publics qui nous ont soutenu en 2020. Nous remercions également toutes les associations partenaires qui œuvrent avec nous dans cette lutte. Merci à tous-tes les militantes de AIDES, volontaires, salariés-es, personnes accueillies et leurs proches !

MERCI !

DON EN CONFIANCE

AIDES est labellisée « Don en confiance » par le Comité de la Charte depuis 2013. À ce titre, elle respecte les règles de la Charte sur le Don en confiance, notamment en matière de transparence financière et de bonne gestion des dons. En 2019, le label a été renouvelé suite au réexamen du respect des engagements de AIDES ayant lieu tous les trois ans.

Créé en 1989, le Comité de la Charte et du Don en confiance est un organisme de contrôle des associations et des fondations. Sa vocation est de promouvoir, à travers l'agrément qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « Don en confiance ».



CONTRÔLES ET TRANSPARENCE

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2020 ont fait l'objet d'une certification par notre commissaire aux comptes, le Cabinet DEIXIS. Des audits approfondis sont par ailleurs menés par certains de nos bailleurs de fonds, notamment l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre de nos projets internationaux.

ÉVALUATION DES ACTIONS

Chaque action initiée par les militantes de AIDES fait l'objet :

- d'un cadre formalisé de l'action : sa nécessité, ses modalités de mise en œuvre, les moyens nécessaires, les coûts prévus, les résultats attendus et la méthode d'évaluation retenue pour juger de son efficacité ;
- d'une évaluation qui repose sur des indicateurs de mesure préétablis : les éventuels écarts par rapport aux objectifs initiaux donnent lieu à des ajustements. Des rapports d'activité (semestriels et annuels) par secteur renseignent les actions menées et leur évaluation, puis sont transmis aux bailleurs publics finançant ces activités.

Date : Juillet 2021

Directeur de la publication : Aurélien Beucamp

Coordination : Direction communication et collecte

Coordination technique : Pauline Féron

Rédaction : Renaud Wanquet

Relecture et remerciements :

Anne-Charlotte Chéron, Marc Dixneuf, Pauline Féron, Élodie Lambourde, Renaud Wanquet

Graphisme : Maya Lambert

Crédit photos : Jérémy Suyker